

Province de Québec
M.R.C. de l'Érable
Ville de Plessisville

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**À TOUTES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1704 DE LOTISSEMENT**

AVIS est donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 5 octobre 2020, le projet de règlement « Modifiant le Règlement 1704 de lotissement, visant à modifier l'article 4.7 relatif à l'emprise de rue ».

Ce projet de règlement devait faire l'objet d'une assemblée publique de consultation. Dans le contexte actuel de la Covid-19, cette procédure sera remplacée par une consultation écrite.

Cette consultation écrite vise à recueillir des commentaires écrits concernant la modification audit Règlement n° 1704 de lotissement, afin à réduire l'emprise de rue à 12 mètres au lieu de 15 mètres.

La modification ci-dessus décrite s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à une ou plusieurs zones du territoire de la Ville de Plessisville et dont l'illustration peut être consultée sur demande.

Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Cette consultation écrite débutera le 28 octobre 2020. Toute personne pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel : <http://consultonsplessisville.ca/avis-public-2/> ou par courrier (à l'attention de la greffière au 1700, rue Saint-Calixte, Plessisville, province de Québec, G6L 1R3), pour une période de 15 jours suivant la publication du présent avis.

Une présentation détaillée du règlement est diffusée au http://plessisville.quebec/s_data/userfiles/file/R%C3%A8glements/Projet_r%C3%A8gl_modif%201704%20lotissement-largeur%20rue.pdf.

PLESSISVILLE, ce 28 octobre 2020

La greffière,



ME GENEVIÈVE ROUTHIER